

Unité enquêtée

Identifiant :

Raison sociale :

Consommation d'énergie dans l'industrie (EACEI) 2019

**Coordonnées de la personne répondant
à ce questionnaire :**

Nom :

Téléphone :

Courriel :

**Si vous n'êtes pas cette personne,
merci de compléter vos coordonnées :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Courriel :

Pour nous contacter :

Courriel :

Téléphone :

Code enquête :

Commentaires et remarques :

Votre réponse était attendue pour le 05/02/2020. Merci de nous retourner ce questionnaire dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante :



Code Bar

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Visa n°2920A029EC (arrêté en date du 24/10/2019) du Ministre de l'Économie et des Finances, valable pour l'année 2020.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

Questionnaire confidentiel destiné à l'Institut national de la statistique et des études économiques. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

INSEE NORMANDIE - SSNE
5 RUE CLAUDE BLOCH
BP 95137
14024 CAEN CEDEX
FRANCE

I - Données générales sur l'établissement

La partie I permet de connaître des informations générales sur votre établissement. Votre code d'activité APE ainsi que la tranche d'effectif sont pré-remplis ; veuillez les modifier si l'un ou l'autre a changé.

Le dernier code APE connu pour l'établissement est :

➔ 1. Si votre code APE a changé, merci de l'indiquer ici :

Le dernier effectif connu pour l'établissement est compris entre et

➔ 2. Si ce n'est pas le cas, merci d'indiquer ici votre effectif salarié au 31/12/2019*:

Activité de production

➔ 3. Si votre établissement n'a pas d'activité industrielle de production ou de transformation, cochez la case ci-contre.

➔ Si vous n'avez pas coché cette case (question 3), passez à la question 5 du module I.

➔ 4. Précisez ci-après la nature de l'établissement (entrepôt, bureau, garage, centre informatique, établissement de recherche, centre d'essais...) :

➔ 5. Votre réponse à ce questionnaire regroupe-t-elle les réponses de plusieurs établissements ?

Oui

Non

➔ Si vous avez répondu "Non" à la question 5, passez à la question 7 du module I.

➔ 6. Merci de préciser l'identité de ceux-ci (numéro Siret a minima, raison sociale) sans indiquer le siret mentionné de ce questionnaire :

Numéro Siret	Raison sociale
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	

Activité sur site client

➔ 7. Si votre établissement a pour activité principale la réparation ou l'installation (code APE commençant par 33), et dans le cas où cette activité s'effectue uniquement chez le client, c'est-à-dire quand elle ne nécessite pas de travaux préalables dans votre établissement, cochez la case ci-dessous :

➔ 8. En 2019, votre établissement était-il certifié NF EN ISO 50001, ou en voie de certification ?*

- Oui
 Non

➔ Si vous avez répondu "Oui" à la question 8, passez à la question 10 du module I.

➔ 9. Existe-t-il dans l'établissement une équipe ou un responsable maîtrise de l'énergie ?

- Oui
 Non

➔ 10. Disposez-vous d'au moins une pompe à chaleur (PAC)*?

- Oui
 Non

➔ Si vous avez répondu "Non" à la question 10, passez à la question 1 du module II.

➔ 11. De combien de PAC disposez-vous ?



→ 12. Quelle est la puissance thermique totale de ces PAC (somme des puissances si vous avez plusieurs pompes) ?

kW thermiques

II - Electricité

Renseignez ci-dessous votre consommation et production d'électricité réalisées en 2019.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût de l'électricité y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier si vos factures le permettent (il peut faire l'objet d'une facturation séparée). Les valeurs à renseigner correspondent à la somme des "montants hors TVA déductible" de toutes vos factures de 2019, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

MWh

→ 3. Quelle est la puissance maximale souscrite ?

kW

Autoproduction d'électricité et destination de votre autoproduction

Si vous produisez sur place de l'électricité, répartissez votre production suivant qu'elle est d'origine thermique (y compris cogénération) ou autre que thermique (hydraulique, photovoltaïque et éolienne). Concernant cette autoproduction, indiquez la quantité consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements. Enfin, n'omettez pas de renseigner la puissance d'autoproduction, y compris les groupes électrogènes de secours même s'ils n'ont pas fonctionné au cours de l'année. La consommation et la vente de votre production d'électricité ne doivent pas interférer dans la valeur et la quantité achetée : séparez les ventes des achats et ne faites mention d'aucun solde, même si vos factures en donnent.

→ 4. Quelle est la production thermique y compris cogénération ?

MWh

→ 5. Quelle est la production non thermique ?

MWh

→ 6. Quelle est la puissance installée de production ?

kW

→ 7. Quelle est l'autoproduction consommée ?

MWh

➔ 8. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

 MWh

III - Energies achetées ou consommées

➔ 1. Parmi les énergies ci-dessous, lesquelles avez-vous achetées ou consommées au cours de l'année 2019 ?

Vapeur et autres fluides caloporteurs (achats et/ou autoproduction vendue)

On entend par "autres fluides caloporteurs" les fluides thermiques (huiles minérales ou de synthèse), l'eau chaude (température inférieure à 110°) et l'eau surchauffée.

Oui Non

Gaz naturel

Oui Non

Autres gaz dits "de première famille" Il s'agit des gaz de hauts fourneaux, gaz de cokerie, gaz d'aciérie, d'air propané ou butané. Non compris l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'acétylène, le biogaz, le butane-propane et les autres produits pétroliers.

Oui Non

Houille Il s'agit d'antracite, de charbon à coke et de charbon vapeur.

Oui Non

Lignite - Charbon pauvre

Oui Non

Coke de houille

Oui Non

Coke de pétrole

Oui Non

Butane - Propane Il s'agit de gaz de pétrole liquéfié hors carburant.

Oui Non

Fioul lourd commercial

Oui Non

Fioul domestique y compris gazole non routier

Oui Non

Autres produits pétroliers Il s'agit des gaz de raffinerie, pétrole lampant, résidus lourds de raffinage, goudrons, éthane. Sont également inclus dans les autres produits pétroliers le fioul lourd non commercial et le fioul gaz obtenus en sortie de vapocraqueur, lorsque ces produits sont recyclés.

Oui Non

Liqueur noire La liqueur noire est un sous-produit issu de la décomposition chimique du bois pour la fabrication de pâte à papier. Elle est valorisée dans l'industrie papetière, souvent par cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur).

Oui Non

Bois et sous produits du bois à usage énergétique

Oui Non

Hydrogène

Oui Non

➔ Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs de ces énergies, merci de répondre au(x) module(s) correspondant(s). Si vous avez répondu NON à toutes ces énergies, passer au module XVIII.



IV - Vapeur et autres fluides caloporteurs (achats et / ou autoproduction vendue)

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez acheté ou si vous en avez vendu. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Remarque : on entend par "autres fluides caloporteurs" les fluides thermiques (huiles minérales ou de synthèse), l'eau chaude (température inférieure à 110°) et l'eau surchauffée.

Énergie achetée en valeur et en quantité, et autoproduction vendue à l'extérieur

La vapeur et/ou les autres fluides caloporteurs que vous produisez pour vous-même ne doivent pas être comptabilisés ici. La valeur d'achat de ces énergies comprend leur coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

→ 3. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

 tonnes

V - Gaz naturel

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du gaz y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Vous devez prendre en compte toutes les factures reçues en 2019 pour le calcul de la valeur d'achat (montants hors TVA déductible), hors frais de raccordement éventuels. Si plusieurs unités sont renseignées sur votre facture, veuillez indiquer la quantité consommée en MWh pouvoir calorifique supérieur (PCS).

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 MWh PCS

VI - Autres gaz dits " de première famille"

Il s'agit des gaz de hauts fourneaux, gaz de cokerie, gaz d'aciérie, d'air propané ou butané. Non compris l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'acétylène, le biogaz, le butane-propane et les autres produits pétroliers.
Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du gaz y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier, si vos factures le permettent. Vous devez prendre en compte toutes les factures reçues en 2019 pour le calcul de la valeur d'achat (montants hors TVA déductible), hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 MWh

VII - Houille

Il s'agit d'anthracite, de charbon à coke et de charbon vapeur.
Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

VIII - Lignite - Charbon pauvre

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

IX - Coke de houille

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

X - Coke de pétrole

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

XI - Butane-Propane

Il s'agit de gaz de pétrole liquéfié, hors carburant.

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

Répartition par usage de votre consommation

→ 5. Quelle est la répartition par usage de votre consommation ?

Le total des cinq cases doit être égal à 100%.

Ne pas confondre l'usage "Processus de fabrication" et l'usage "Matières premières (usage non énergétique)". *

La consommation destinée à l'utilisation d'engins sur site doit être incluse dans "autres usages".

	en %
Production de vapeur et/ou d'autres fluides caloporteurs (y compris autoproduction)	%
Processus de fabrication (hors production de vapeur et autres fluides caloporteurs)	%
Matières premières (usage non énergétique)	%
Production d'électricité par turbine ou moteur à combustion	%
Autres usages (y compris chauffage des locaux et production d'eau chaude sanitaire)	%

XII - Fioul lourd commercial

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 tonnes

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 tonnes

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 tonnes

XIII - Fioul domestique y compris gazole non routier

Cette partie du questionnaire est à remplir pour les établissements ayant consommé du fioul domestique hors gazole routier.

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous avez effectué des achats. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

→ 1. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

→ 2. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

 litres

Quantité d'énergie stockée au début et en fin d'année 2019

→ 3. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 1er janvier ?

 litres

→ 4. Quelle est la quantité d'énergie stockée au 31 décembre ?

 litres

XIV - Autres produits pétroliers

Il s'agit des gaz de raffinerie, pétrole lampant, résidus lourds de raffinage, goudrons, éthane.

Reporter aussi le fioul lourd non commercial et le fioul gaz obtenus en sortie de vapocraqueur, lorsque ces produits sont recyclés. Cette rubrique ne doit pas inclure des produits assimilés à des combustibles déjà répertoriés dans le questionnaire, ni à d'autres combustibles (renouvelables ou non, cf. parties XIX, XX et XXI).

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

 tonnes

XV - Liqueur noire

La liqueur noire est un sous-produit issu de la décomposition chimique du bois pour la fabrication de pâte à papier. Elle est valorisée dans l'industrie papetière, souvent par cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur).

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

➔ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

tonnes

XVI - Bois et sous-produits du bois à usage énergétique

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée pour un usage énergétique en quantité

➔ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée pour un usage énergétique ?

tonnes

Achats de bois et sous-produits du bois à usage énergétique

➔ 2. Achetez-vous tout ou partie du bois et sous-produits du bois à usage énergétique que vous consommez ?

- oui, la totalité
- oui, une partie
- non

➔ Si vous avez répondu "NON" à la question 2 du module XVI, veuillez passer à la question 1 au module XVII.

➔ Si vous avez répondu "OUI la totalité" à la question 2 du module XVI, veuillez passer à la question 4 du module XVI.

➔ 3. Quelle proportion de votre consommation avez-vous achetée en 2019 ?

%

➔ 4. Quel montant cela représente-t-il pour l'année 2019 ?

La valeur d'achat comprend le coût du combustible, y compris le coût de transport/distribution, hors frais de raccordement éventuels.

k€

XVII - Hydrogène

Merci de ne pas laisser de cases vides pour cette énergie si vous en avez consommé. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

➔ 1. Stockez-vous de l'hydrogène (acheté ou auto produit) sous forme compressée ?

- Oui
 Non

Énergie achetée en valeur et en quantité

La valeur d'achat comprend le coût de l'hydrogène, y compris le coût de transport/distribution. Veuillez inclure le montant de ce dernier si vos factures vous le permettent. Les valeurs à renseigner correspondent à la somme des montants hors TVA déductible de toutes vos factures de 2019, hors frais de raccordement éventuels.

➔ 2. Quelle est la valeur d'achat totale (hors TVA) ?

 k€

➔ 3. Quelle est la quantité d'énergie achetée ?

Merci de renseigner la quantité d'hydrogène achetée en norme mètre cube, même si vous le stockez de façon compressée.

 Nm³

Autoproduction d'hydrogène et destination de votre autoproduction

Concernant l'autoproduction d'hydrogène, indiquez la quantité consommée par votre établissement ainsi que la quantité vendue au réseau ou à d'autres établissements. La consommation et la vente de votre production d'hydrogène ne doivent pas interférer dans la valeur et la quantité achetées ; séparez les ventes des achats et ne faites mention d'aucun solde, même si vos factures en donnent.

➔ 4. Quelle est l'autoproduction consommée ?

 Nm³

➔ 5. Quelle est l'autoproduction vendue à l'extérieur ?

 Nm³

Répartition par usage de votre consommation d'hydrogène achetée ou produite

➔ 6. Quelle est la répartition par usage de votre consommation d'hydrogène achetée ou produite ?

Le total des trois cases doit être égal à 100%.

	en %
Production d'électricité	%
Combustion hors production d'électricité	%
Matières premières (usage non énergétique)	%

XVIII - Autres combustibles

➔ 1. Avez-vous consommé d'autres types de combustibles ?

Autres combustibles renouvelables (*boues d'épuration, farines animales, graisses animales, huiles végétales, biogaz, bagasse, biomasse dont déchets végétaux, résine renouvelable, ordures ménagères renouvelables, combustibles solides de récupération (CSR) renouvelables, combustibles solides de substitution (CSS) renouvelables, méthane*) Oui Non

Autres combustibles non renouvelables (*déchets de papier, pneus usés, déchets de caoutchouc, déchets de textiles et de cuir, plastiques, huile usée et huile de récupération, déchets de peinture ou vernis ou solvants, tétrène, acétylène, combustibles solides de récupération (CSR) non renouvelables, combustibles liquides de substitution (CLS) non renouvelables, combustibles solides de substitution (CSS) non renouvelables, déchets synthétiques, résine non renouvelable, ordures ménagères non renouvelables, résidus de broyage automobile, résidus carbonés, mousse polyuréthane, xylène*) Oui Non

Autres combustibles non cités auparavant Oui Non

➔ Si vous avez répondu OUI à un ou plusieurs de ces combustibles, merci de répondre au(x) module(s) correspondant(s). Si vous avez répondu NON à tous ces combustibles, passer au dernier module du questionnaire.

SPRECS

XIX - Autres combustibles renouvelables

Merci de ne pas laisser de cases vides si vous avez consommé une de ces énergies. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

Énergie consommée en quantité

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

	Quantité d'énergie consommée
Boues d'épuration (boues industrielles, boues urbaines fraîches, boues urbaines digérées)	tonnes
Farines animales	tonnes
Graisses animales	tonnes
Huiles végétales (arachide, colza, palme, soja, tournesol)	tonnes
Bagasse	tonnes
Biomasse dont déchets végétaux (paille, marc de café, déchets de tomate, pruneaux, raisin...)	tonnes
Résine renouvelable	tonnes
Ordures ménagères renouvelables	tonnes
Combustibles solides de récupération (CSR) renouvelables	tonnes
Combustibles solides de substitution (CSS) renouvelables	tonnes
Méthane (biométhane)	tonnes

→ 2. Quelle est la quantité de biogaz consommée ?

10³Nm³



XX - Autres combustibles non renouvelables

Énergie consommée en quantité

Merci de ne pas laisser de cases vides si vous avez consommé une de ces énergies. Indiquez "0" dans les cases sans objet.

→ 1. Quelle est la quantité d'énergie consommée ?

	Quantité consommée
Déchets de papier (papier ordinaire, déchets de papiers pâteux, déchets secs industriels de papier)	tonnes
Pneus usés (pneus broyés, déchiquetés, pneus usagés non réutilisables (PUNR))	tonnes
Déchets de caoutchouc	tonnes
Déchets de textiles et de cuir	tonnes
Plastiques (dont déchets de PVC)	tonnes
Huile usée et huile de récupération (émulsions huileuses...)	tonnes
Déchets de peinture ou vernis ou solvants (acétone, benzène, méthanol, autres)	tonnes
Tétrène et acétylène	tonnes
Combustibles solides de récupération (CSR) non renouvelables	tonnes
Combustibles liquides de substitution (CLS) non renouvelables (hydrocarbures recyclés, ...)	tonnes
Combustibles solides de substitution (CSS) non renouvelables	tonnes
Déchets synthétiques (gazon synthétique, ...)	tonnes
Résine non renouvelable	tonnes
Ordures ménagères non renouvelables	tonnes
Résidus de broyage automobile	tonnes
Résidus carbonés	tonnes
Mousse polyuréthane	tonnes
Xylène	tonnes

XXI - Autres combustibles non cités auparavant

Autres énergies non indiquées auparavant consommées

→ 1. Notez ci-dessous les autres énergies non indiquées auparavant que vous avez consommées en 2019.

Nom de la ou des énergie(s) consommée(s)	Quantité d'énergie consommée	Unité de l'énergie consommée (tonnes, litres, M ³ , MWh, autre)

Temps de réponse et commentaires

→ Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

heures minutes

→ Commentaires et remarques éventuelles concernant l'enquête :

